

Province de Liège



Heure-le-Romain


Promenade
"Des Ruisseaux"
9 km

COMMUNE D'OUPEYE



OU
PE
YE

PROMENADE "Des Ruisseaux"

 Balisage : rectangle jaune
Sens : Anti - horaire
Distance : 9 km. Durée : 2h
Départ de l'église,
Rue François Janssen

HEURE - LE - ROMAIN

Le nom de Heure ; Edera = eau claire (celte) ;
Ora = ourler, border (latin) ;
Oire... (1181), Eure le Romans (1367)
pour bien le distinguer de Eure teuthonica (1289),
Heure-le-Tiexhe,
dits eûr (en flamand).
Cette distinction entre les deux villages était importante,
puisqu'elle indiquait une lisière entre
les deux régions linguistiques.

1° EGLISE SAINT - REMY



Il s'agit d'un édifice néo-gothique construit entre 1893 et 1908, dédié à Saint-Remy et Sainte-Geneviève. Cette église en a remplacé deux autres. Elle se dresse sur l'emplacement d'une villa romaine, voire d'un petit temple romain. Les matériaux de ceux-ci servaient souvent à construire les églises chrétiennes.

Elle abritait des sculptures des XVIIe et XVIIIe siècles dont certaines furent malheureusement dérobées. Ses orgues ont été entièrement restaurées en 1995.

Vous allez parcourir la vallée des principaux ruisseaux de l'entité d'Oupeye.

Vous remontez la rue François Janssen par la gauche de l'église et arrivez au rond point.

Vous empruntez la branche de gauche, rue de la Hachette.

Vous passez devant le monument de la paix et le fronton de l'ancienne école communale.

2° FRONTON DE L'ANCIENNE ECOLE COMMUNALE



Dernier vestige de l'ancienne école communale, ce fronton atteste que la construction de ce bâtiment public fut terminée en 1867.

C'était un édifice majestueux, construit en briques rouges et pierres

de taille, coiffé d'un toit d'ardoises du pays. Il n'en reste plus, de nos jours, que le fronton soigneusement restauré et mis en valeur dans le petit square, à front de rue. A côté se dresse le Monument de la Paix.

3° MONUMENT DE LA PAIX



Ce monument, en petit granit, a été érigé en 1988 selon les plans de l'architecte E. Lesoinne. Le socle est constitué de deux hexagones réguliers :

- le premier hexagone (6 côtés) représente la C.E.E. à sa création (6 pays) ;

- le second, en complémentarité du premier, l'Europe des 12 (à l'époque de l'édification).

Les trois colonnes qui supportent la Terre représentent le Bénélux ; trois est aussi le premier chiffre qui représente un état d'équilibre, de stabilité.

Sur le socle, en y regardant bien, le promeneur peut découvrir une colombe ; celle-ci n'est pas facile à trouver, à l'instar de la Paix sur la Terre.

Vous poursuivez votre chemin jusqu'au rond point suivant. Prenez à gauche la rue du Vivier. 100 mètres plus loin, sur votre droite, vous pouvez découvrir la source du Vivier. Ce petit affluent de l'Aaz parcourt le centre du village. Vous laissez la ferme de l'abbaye du Val Benoît sur votre gauche et vous engagez à droite dans la rue Jacquet.

Cette rue fait référence aux « jacquets », anciens pèlerins vers St Jacques de Compostelle, qui se lançaient dans ce périple de 2500 km pour expier leurs fautes ou crimes. Ils logeaient dans les fermes ou les abbayes.

Au bout de la rue Jacquet, tournez à gauche dans la rue Wazonstrée. Quelques centaines de mètres plus loin, vous empruntez à gauche un petit sentier.

4° LE SENTIER DES CROQUETTES



Au bas du sentier, le Vivier petit affluent de l'Aaz, vous attend. Sur sa rive, un énorme peuplier noir trône majestueusement dans son manteau de lierre. Vous débouchez sur la rue de la Crayère que vous empruntez par la droite jusqu'au rond-point à

l'angle des rues Gamet et de Haccourt. Là, vous vous engagez dans le sentier herbeux en face de vous, il s'agit du Bî dè row (Bief du ruisseau). Plus loin, en longeant le ruisseau de l'Aaz, le randonneur remarque, sur sa gauche, les traces d'anciennes cressonnières.

5° ANCIENNE CRESSONNIERE

Elle fut installée en 1932 et est composée de 10 bacs (10 x 2 mètres) construits en maçonnerie. Elle se présente en gradins et permet ainsi à l'eau sortie des sources de la colline d'Amry, de s'écouler sur fond limoneux, d'un bac à l'autre par simple gravité. Elle n'est actuellement plus en activité, mais reste fonctionnelle.

Vous arriverez ensuite au Moulin d'Amry situé le long du ruisseau du Fonteneu.

6° MOULIN D'AMRY



Ce dernier est encore appelé Moulin Frenay ou Moulin Defize du nom des anciens propriétaires. Les bâtiments furent construits vers 1860, mais leur origine remonterait à des temps plus lointains. La roue à augets, est située derrière le bâtiment et était alimentée par un petit affluent de l'Aaz, ruisseau qui passe sous la demeure. Ce moulin avait la particularité de fonctionner à l'énergie hydraulique et électrique.

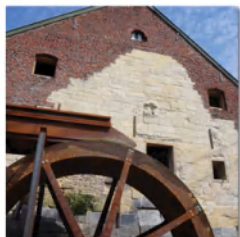
Vous suivez l'Aaz en empruntant la rue Caton, puis le chemin Prés de l'Abreu. Après avoir franchi le petit pont, vous découvrez une zone naturelle humide d'un grand intérêt biologique (è flo di l'Abreu). Vous empruntez ainsi, le tout récent

tronçon pour cyclistes qui permet la liaison entre la Haute-Froidmont (Haccourt) et la Ligne 31(Liers) en suivant la Vallée de l'Aaz.

Sur votre gauche, remarquez une ancienne carrière fortement colonisée. Puis, en vous dirigeant vers Haccourt, vous passez devant une pêcherie sur votre droite, qui est l'emplacement d'une ancienne houillère. Au début du XIXe siècle, se dressait ici un chevalement signalant la présence d'un charbonnage (li Vî beûr ou vieille fosse).

Vous longez la Pêcherie du Fer à Cheval et poursuivez votre chemin tout droit par la rue du Moulin. Vous suivez la rue du moulin sur la gauche et prenez le petit sentier du haut (en face de la pompe publique). Vos pas suivent le bief de l'Aaz qui alimente la nouvelle roue du moulin par le haut (roue à augets).

7° MOULIN VALOIR



L'existence de ce moulin est déjà mentionnée en 1417. Ce n'est que dans les années septante que sa roue cessa de tourner après être sortie de son axe, son fonctionnement normal ayant été vraisemblablement entravé par des branches et divers objets charriés par le ruisseau d'Aaz au cours

d'un orage. Depuis peu, la machinerie intérieure a été démontée mais la roue a trouvé une nouvelle fonction : produire de l'électricité. Sur la façade Sud, il est possible de distinguer le pignon primitif, en blocs de tuffeau, sur lequel se trouve un cadran solaire. Le porche d'entrée date de 1863 tandis que la chapelle, plus récente, fut érigée en 1896.

A hauteur du moulin, vous tournez à droite dans la rue de la Cité Wéry. Le premier chemin agricole de droite vous accueille pour contourner la cité. Celle-ci est construite sur le site d'une ancienne villa romaine datant du 1er siècle. Après une campagne de fouilles approfondies, les vestiges découverts ont été confiés à la Commune d'Oupeye. Vous remontez progressivement vers le plateau par la Haute Voie.

Vous poursuivez tout droit jusqu'à Oupeye. Vous prenez la rue d'Heure-le-Romain par la droite. Vous négligez la rue Pierre Tasset et la rue de la Justice. Vous prenez à gauche, le chemin agricole « Mosi Voye » (sale chemin) (par temps de pluie, vous comprendrez pourquoi ...). Vous le suivez tout droit.

Le promeneur observe alors la vue sur la vallée vers la droite avant de descendre vers le Moulin Grenade.

8° MOULIN GRENADE



Restaurée en juillet 2001 par les propriétaires, sa roue à augets de 6 mètres de diamètre s'est remise à tourner, paisiblement mais sûrement. Depuis peu, elle s'est arrêtée suite au tarissement de la source provenant de la carrière qui l'alimentait.

Ses belles bâtières, sa zone humide, sa meule abandonnée, son allée de peupliers du Canada agrémentée de compagnons rouges, benoîtes, grandes marguerites... font de cette bâtisse une des merveilles de la commune et le symbole de Heure-le-Romain.

Ce moulin a été construit en 1637. Dans un premier temps, il était destiné à la production de farine panifiable, puis à la mouture pour le bétail de la ferme. Vous remarquerez à gauche de l'entrée, à même le sol, une ancienne meule.

Vous remontez ensuite la rue Bara et quelques centaines de mètres plus loin, vous empruntez à gauche le sentier du Foin puis remontez dans la plantation de poiriers jusqu'au tourniquet de la rue Charlier. Vous prenez à gauche puis tout de suite à droite pour redescendre la rue Fragnay. Vous repassez devant l'école et regagnez le parking de l'église.

Remerciements à Commission Sentiers, Nature et petit Patrimoine de la commune d'Oupeye

ADMINISTRATION COMMUNALE D'OUPEYE

Rue des Ecoles , 4 - 4684 Haccourt

Tél : 0032(4)267.06.00

proprete@oupeye.be

EN CAS D'URGENCE :

Service de police : 101

Service d'urgence : 112 via GSM/mobile

Médecin de garde : renseignements au 1307

Pharmacie de garde : 0900-10.500

ou www.pharmacie.be

Vétérinaire de garde : 0900-10.318



CHARTRE DES PROMENEURS

La marche sera d'autant plus agréable pour tout le monde si vous respectez quelques règles élémentaires de notre charte des promeneurs. Surtout, ne vous égarez pas, restez sur les chemins et sentiers balisés, respectez les clôtures, refermez les barrières que vous aurez éventuellement ouvertes et faites attention aux animaux.

Cela va de soi mais un promeneur averti en vaut deux :

tenez compte des consignes des chasseurs pendant les périodes de chasses traditionnelles, ne faites pas de feu et ne fumez pas dans les bois ou à proximité des lisières et des broussailles.

La nature n'est pas une poubelle : ne jetez pas de détritus, restez courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature.

Enfin, faites silence autant que possible et respectez les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage.

AVERTISSEMENT

Les randonneurs circulent à leurs propres risques et périls.

Ni l'Administration communale d'Oupeye, ni toutes autres personnes ou institutions ayant participé à l'élaboration du projet ne peuvent être tenues responsables d'accidents, ni de l'état des sentiers ou du balisage éventuel. Tout recours est exclu.